



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

24 OCT. 2018

SCSI

Dossier suivi par : Marion MARTIN
Téléphone : 05 45 35 30 00
Courriel : m.martin@inao.gouv.fr

Madame la Préfète des Deux-Sèvres
Préfecture
BP 70000
79099 NIORT CEDEX 9

N/Réf : 2018 – 215 MM

Affaire suivie par : Nelly PILLET

Objet : ICPE – Demande d'extension d'un élevage avicole au lieu dit « La Villetière », commune de la FORET-SUR-SEVRE / Référence ANAE : AEU 79 2018 33 Elevage avicole – EARL GATARD

Châteaubernard, le 19 octobre 2018

Par saisine ANAE reçu le 24 septembre 2018, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, la demande soumise à autorisation concernant le projet d'extension d'un élevage avicole au lieu dit « La Villetière », situé sur la commune de **LA FORET-SUR-SEVRE**, dans le département des Deux-Sèvres.

La commune de **LA FORET-SUR-SEVRE** est située dans les aires géographiques des Appellations d'Origine Contrôlées « Beurre Charentes-Poitou » et « Maine-Anjou »¹.

Les AOC « Beurre Charentes-Poitou » et « Maine-Anjou » ne font pas l'objet d'une délimitation parcellaire. Ainsi, l'ensemble du territoire de ces communes est concerné par ces appellations. Il en est de même pour les IGP citées.

L'étude d'impact mentionne que le projet est implanté sur un site agricole existant : « l'emplacement des futurs bâtiments et de leur aire de manoeuvre est aujourd'hui en culture » et « le projet se fait à proximité immédiate du bâtiment existant afin de regrouper tous les bâtiments » (p.44). D'un point de vue paysager, des efforts d'intégration sont prévus, notamment la « plantation d'un bosquet de 0,70 ha au total » et « deux haies bocagères le long de la voie d'accès au site » (p.44).

Ainsi, après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler à l'égard de ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Pour la Directrice et par délégation,
Le Délégué Territorial INAO Aquitaine Poitou-Charentes,
Laurent FIDELE

Copie : DDT 79

¹ Pour information, la commune de FORET-SUR-SEVRE est également située dans les aires géographiques des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Agneau du Poitou-Charentes", "Brioche vendéenne", "Bœuf de Vendée", "Bœuf du Maine", "Jambon de Bayonne", "Porc de Vendée", "Porc du Sud-Ouest", "Volailles de Challans", "Volailles de Vendée", "Volailles du Val de Sèvres" et de l'IGP Viticoles "Val de Loire".

INAO - Délégation Territoriale Aquitaine Poitou-Charentes

SITE DE COGNAC
3, RUE SAMUEL CHAMPLAIN
16100 CHATEAUBERNARD
TEL : 05 45 35 30 00 / TELECOPIE : 05 45 35 25 11
www.inao.gouv.fr